

Admission de Baudot à la barre, au milieu des applaudissements,
lors de la séance du 26 ventôse an II (16 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Admission de Baudot à la barre, au milieu des applaudissements, lors de la séance du 26 ventôse an II (16 mars 1794). In:
Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 545;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_31237_t1_0545_0000_5

Fichier pdf généré le 22/01/2023

retour des armées du Rhin et de la Moselle, donne à la Convention, en présence des sections, les détails sur l'état et la position de nos armées (1).

Cette proposition est adoptée.

Le citoyen Baudot fait le rapport de sa mission (2).

LACROIX (de la Marne) : Au moment où nous jouissons de l'enthousiasme des citoyens de Paris, je demande que la parole soit accordée à Baudot, pour apprendre à la Convention la conduite que tiennent sur les frontières nos frères des départements.

La parole est accordée à Baudot (3).

BAUDOT s'avance vers la tribune. Il est précédé de trois ou quatre faisceaux de drapeaux que les braves défenseurs de la République ont pris sur les hordes d'esclaves qui la combattent. (*La salle retentit d'applaudissements.*) (4).

BAUDOT. Les armées du Rhin et de la Moselle sont toujours dans cette position heureuse qu'elles ont conquise par la bravoure et le courage. Leur état civil est également satisfaisant, quoiqu'on ne puisse pas dire que la plume des administrateurs soit aussi valeureuse que la baïonnette des soldats.

Notre premier soin, en arrivant aux armées, fut de donner aux troupes cette contexture ferme de principes et de discipline qui rappelle à chaque instant l'amour de la patrie, excite le dévouement et force la victoire. Vous connaissez leurs travaux ; il nous reste à vous rendre compte du profit que la république en retire.

La délivrance de Landau conduisit presque sans effort à l'invasion du Palatinat. Des prises nombreuses furent annoncées au peuple : d'un côté, l'égoïsme les accrut jusqu'à l'exagération ; de l'autre, la malveillance les réduisit jusqu'à la nullité ; mais l'exactitude matérielle reste ; elle sera mise sous vos yeux, et le tableau des recettes prouvera jusqu'à l'évidence que nos récits ont eu la vérité pour base, et nos mesures des prises réelles pour conséquences.

Si l'on considère que le Palatinat a été envahi plusieurs fois depuis le commencement de la guerre ; qu'à la dernière époque nous n'en avons occupé que la lisière, que les habitants furent prévenus de notre arrivée trois jours d'avance, et qu'ils n'ont que le Rhin à traverser pour être à l'abri de toute inquiétude, on serait porté à croire que cette invasion devait être peu fructueuse ; cependant il vous sera démontré qu'elle a été d'un profit au-delà de toute espérance raisonnable.

Dans les premiers jours les villes étaient désertes ; les hommes fortunés avaient fui avec leurs trésors ; l'indigent seul, retenu par le poids de sa misère, était resté. L'envie et le droit de prendre multiplièrent les recherches ; on découvrit des vins et des grains dans les réduits. La difficulté de se procurer des voitures fit faire des incursions dans les campagnes ; alors on s'aperçut que les subsistances n'étaient que par échantillon dans les villes. Dès ce mo-

ment les prises devinrent plus conséquentes ; elles ont enfin produit ce résultat heureux qui a fait vivre pendant deux mois quatre-vingt mille hommes sur le territoire étranger, et a pourvu à l'approvisionnement des places les plus importantes de cette partie de la frontière. Vaincre l'ennemi et vivre à ses dépens, c'est le battre deux fois.

La guerre a été faite sur les bords du Rhin comme dans les beaux jours de Rome. Si l'on veut mettre à l'écart toute passion particulière, elle s'y fera encore de même.

Les laines et les étoffes, les cuirs et les métaux, le bétail et les fourrages, tout a été enlevé. Le souvenir de la Belgique nous avait mis en garde contre la philosophie ; toute notre moralité a été concentrée sur la prospérité de la république.

Cette partie de notre mission était trop essentielle pour ne pas la suivre avec une attention particulière. Nous en ferons un rapport séparé, et, malgré les difficultés, vous verrez que l'on a pris dans le Palatinat comme dans un magasin ouvert aux besoins de la nation.

Indépendamment des prises qui sont dans les magasins de l'armée, on peut encore retirer du Palatinat, suivant le rapport des commissaires, deux mille sacs de grains, quatre mille bœufs ou génisses, quatre cents chevaux, un million de pintes de vin, cent vingt mille rations de foin, six cent mille rations de paille, quatre cents voitures de fer, trente voiture d'étain, cuivre et acier, deux mille quintaux de matière de cloche, environ cent cinquante voitures de gros meubles, et l'avantage de laisser un désert entre nous et nos ennemis.

Le Palatinat a fourni aussi des prises nombreuses, et récemment des découvertes précieuses en grains, dues aux soins et à l'activité du citoyen Colonge.

Des ordres sages et fermes ont été donnés partout pour prévenir le pillage et les dilapidations ; malgré nos efforts, la république a fait des pertes ; mais fallait-il, pour l'enlèvement d'un vase ou la fracture d'un écusson encadré dans un meuble, présenter à chaque instant la mort à de braves soldats qui avaient supporté treize mois de bivouac et six mois de bataille ? Nous n'avons pas dû être sévères à ce point. La démocratie commande l'humanité pour le soldat et réserve la terreur pour les généraux.

Deux volontaires furent accusés du délit que nous venons d'exprimer, et jugés révolutionnairement à mort par le tribunal militaire de Landau ; ils ont été rendus à la nation qu'ils avaient bien servie, et nous croyons avoir fait un acte digne d'elle et de ses principes.

Lorsque les cantonnements furent fixés et que le silence des armes permit de s'occuper exclusivement de l'administration militaire, nous donnâmes nos soins aux tribunaux, aux subsistances et à la vêture.

C'est ainsi qu'en portant notre surveillance sur les délits des soldats nous en avons fait sortir des prisons de Strasbourg et de Metz près de quatre cents détenus pour de légères fautes de discipline, oubliés de leurs bataillons par la marche rapide des mouvements d'alors ; c'est ainsi que nous avons retenu le bras d'un royaliste de l'Assemblée législative, prêt à fuir un vieillard perclus de décrépitude, pré-

(1) Par lettre en date du 9 ventôse, Baudot avait demandé son rappel au C. de S.P. (AFII 155, pl. 1252, p. 21).

(2) P.V., XXXIII, 370.

(3) Mon., XIX, 712.

(4) Débats, n° 543, p. 341.